

DEC130764INSB

Décision portant fermeture de l'unité propre de service n°3509 intitulée « Institut de biologie Systémique et Synthétique »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 31/90 du 9 février 1990 relative au fonctionnement des comités d'orientation et de surveillance des unités propres de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu la décision n° DEC122738DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'UPS n°3509 et nommant M. Jean-Loup Faulon directeur ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} –

Est supprimée, au 31 décembre 2012, l'unité propre de service n°3509 « Institut de Biologie Systémique et Synthétique » ISSB.

Article 2 –

Il est mis fin, à la même date, au mandat de M. Jean-Loup Faulon en tant que directeur de l'unité ci-mentionnée.

Article 3 –

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 mars 2013

Le président
Alain Fuchs